

PP05-105

# Le compte bancaire et les moyens de paiement

*Un compte bancaire est un compte financier tenu par une banque ou une autre institution financière dans lequel sont enregistrées les transactions financières entre la banque et un client. Cette formation a pour objectif de vous aider à comprendre les règles concernant les comptes bancaires et leur usage.*

**Durée : 3 jours – 21 heures**

**Objectifs :**

- Assimiler les caractéristiques / contraintes des différentes natures de comptes bancaires ainsi que le chèque
- Identifier pour chacun d'eux les droits et obligations des titulaires (de l'ouverture à la clôture)

**Public visé :**

- Toute personne souhaitant comprendre la réglementation sur les comptes bancaires

**Prérequis :**

- Avoir des notions sur les bases de la banque

**Modalités pédagogiques :**

- Apports théoriques
- Mises en situation
- Ancrage des techniques

### **L'ouverture du compte bancaire**

- Les obligations déclaratives de la banque (Ficoba, Fatca, LABFT)
- L'ouverture du compte dans le cadre de la mobilité bancaire
- La convention de compte
- Le droit au compte
- La capacité juridique (mineur, majeurs protégés)
- Les différents types de compte (simple, joint, indivis, espèces)
- Les procurations
- La vie du compte (fragilité financière, désolidarisation, etc...)
- Les saisies attribution et les saisies administratives à tiers détenteur

### **Les moyens de paiement : le chèque**

- Panorama des moyens de paiements en France
- Les caractéristiques du chèque
- Le circuit du chèque (Image-Chèque, chèque circulant/non-circulant)
- La prescription du chèque (durée de validité, les délais de présentation)
- Les oppositions
- Le chèque de banque
- Les incidents (la procédure de rejet, les chèques < 15 euros)
- L'interdiction bancaire et le Fichier Central des Chèques
- La régularisation des incidents
- Les frais

N.B. : Toute personne reconnue en situation de handicap et souhaitant accéder à notre parcours est invitée à nous contacter pour étudier ensemble la faisabilité de son projet de développement des compétences